

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 6 NOVEMBRE 2019

N° 2019-08-09

L'an deux mille dix-neuf, le six novembre à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt et un octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134
Présents (mini 30) : 44
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253
Présentes : 61
Exprimées par pouvoirs : 80
Total (mini 128) : 141
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

1 représentant des EPCI (porteur de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSEN

40 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Louis AUTRAND suppléant, Marcel BAGARD, Monique BALDUCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Marie-Claire CARTAGENA suppléante, Véronique CHAUVET, Stéphane CLOSSE, Viviane COCQUELET-COURBET, Michel COUBAT, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Adrien DONZET suppléant, Sébastien DUPOUX, Rosy FERRIGNO, Evelyne GAUTHIER, Didier GIREN, Laurent HARO, Myriam HUGUES, Dimitri JOLY, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Catherine NESTEROVITCH, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Éric RICHARD, Jacques RODARI, Didier ROUSSELLE, Christelle RUYSSCHAERT, Nicolas SOULIER, Jean SCHÜLER, Christian THIRIOT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Michel ROLLAND à Jean-Marc ARCHAMBAULT, Jeannie DENIEAULT et Jean-Charles MATHIEU à André AUBERIC, Didier-Claude BLANC et Roger DIDIER à Claude AURIAS, Jacqueline BOUYAC et Dominique GUEYTTE à Christian BARTHEYE, Olivier CADIER à Claude BAS, Pierre COMBES et Robert GIVAUDAN à Sébastien BERNARD, Sylvie LAMBERT à Michel COUBAT, Claude THOMAS à Sébastien DUPOUX, Abel RIXTE et Ginette TORTOSA à Rosy FERRIGNO, Dominique MALLIE à Didier GIREN, René ALMERAS à Evelyne GAUTHIER, Guy FAURE et Marc GUERIN à Valery LIOTAUD, Philippe DE BEAUREGARD à Henriette MARTINEZ, Jean-Marc AUDERGON et André GILLES à Corinne MOULIN, Patrice RIVET à Roland PEYRON, Pierre SCHIAZZA à Claude PIGAGLIO, Jean GARCIA et Philippe SCHOEFFERT à Éric RICHARD, Michel GREGOIRE à Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés

Louis AICARDI, Béatrice ALLIROL, Eliane BARREILLE, Pascal BLANC, Christian GODART, Marie-Pierre MOUTON, Marc ROLLET suppléant.

Invités excusés

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Participaient également à la réunion :

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCQ (Dauphiné Libéré), Laurent CHAREYRE (SDED Antenne Baronnies en Drôme provençale), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme)

Madame Corinne MOULIN est nommée secrétaire de séance.

Objet : Préservation et valorisation de la biodiversité des Baronnies provençales

Le Président expose

Dans le cadre des crédits de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc souhaite solliciter les crédits 2019 afin de mener un programme de préservation et de valorisation de son patrimoine naturel d'exception.

En cela, l'opération est articulée autour de 2 axes principaux :

- Les suivis d'espèces d'oiseaux remarquables sur le site Natura 2000 « Baronnies et gorges de l'Eygues » pour l'année 2020 :
 - * Un premier suivi orienté sur les passereaux remarquables en partenariat avec la LPO26,
 - * Un second sur le Vautour moine en partenariat avec Vautours en Baronnies.
 Ces suivis sont considérés dans le Document d'Objectifs comme étant prioritaires.

- La valorisation au travers de l'élaboration d'un premier livret pilote grand public sur les Vautours des Baronnies provençales. Les premiers exemplaires seraient valorisés lors du prochain congrès mondial UICN qui se tiendra en juin 2020 à Marseille et qui accueillera les acteurs internationaux de la préservation de la biodiversité. Cet évènement est majeur et constitue une fenêtre de communication formidable sur les actions des Parcs naturels régionaux en faveur de la préservation et de la valorisation de leurs patrimoines naturels.

Le Président propose de solliciter la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et la région Auvergne-Rhône-Alpes selon le plan de financement suivant :

Libellé dépenses		Montant € TTC	Recettes	Montant €
Valorisation Edition Livret vautours	Prestation extérieure rédaction, illustrations (acquisition photographies et/ou dessins), traduction, conception graphique, impression	13 294	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (67,5%)	16 886 €
Suivis N2000	Réalisation du suivi « passereaux » (partenariat LPO26)	5 250	Région Auvergne-Rhône-Alpes (12,5%)	3 114
	Réalisation du suivi « Vautour Moine » partenariat avec Vautours en Baronnies	1 456		
Coordination	Coordination et animation du Parc (charges salariales, frais de déplacement)	5 000	Autofinancement Parc naturel régional des Baronnies provençales	5 000 €
TOTAL		25 000 €	TOTAL	25 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le plan de financement présenté
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS